



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

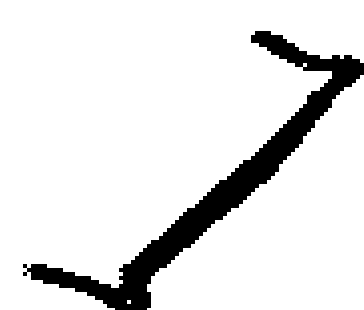
Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 07902

Numéro SIREN : 810 813 006

Nom ou dénomination : 4BLAUR

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2015 sous le numéro de dépôt 67937



1506800401

DATE DEPOT : 2015-07-20

NUMERO DE DEPOT : 2015R067937

N° GESTION : 2015B07902

N° SIREN : 810813006

DENOMINATION : 4BLAUR

ADRESSE : 276 rue du Faubourg Saint-Antoine 75012 Paris

DATE D'ACTE : 2015/06/10

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

NATURE D'ACTE : CHANGEMENT DE GERANT

15R 07802

4BLAUR

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

AU CAPITAL DE 10.000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 276 RUE DU FAUBOURG SAINT ANTOINE

75012 PARIS

RCS 810 813 006 PARIS

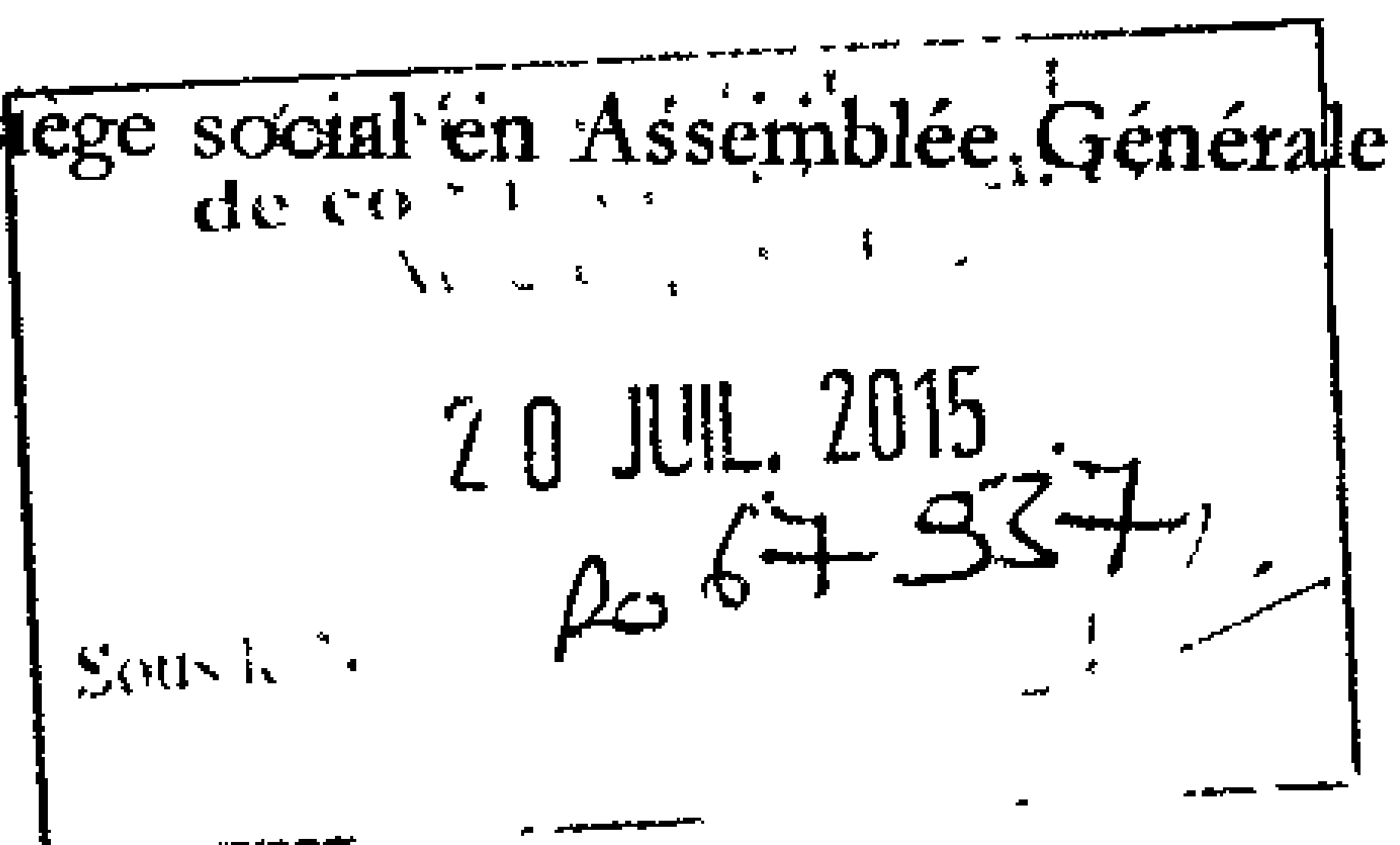
10/06/15
CR

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 10 JUIN 2015

Le 10 juin 2015, les associés de la société se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Ordinaire réunie sur convocation de la Gérance.

SONT PRESENTS :

-AC BASOL,
Propriétaire de



500 parts

-MANIVALI
Propriétaire de

500 parts

TOTAL EGAL AU NOMBRE DE PARTS
COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL

1.000 parts

Les associés présents, représentant la totalité des parts sociales, reconnaissent avoir été régulièrement convoqués et informés de l'ordre du jour de la présente réunion ; ils déclarent en outre que l'Assemblée a été régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Ayhan BASOL, gérant.

Le gérant déclare que, conformément à la législation en vigueur, tous les documents prescrits ont été communiqués ou tenus à la disposition de tous les intéressés dans les délais impartis préalablement à la présente réunion, ce qui est reconnu exact par chacun des membres de l'assemblée.

Le gérant donne ensuite lecture de l'ordre du jour de la présente assemblée qui est le suivant:

AB

AB

AB

ORDRE DU JOUR

- Démission du Gérant et nomination d'un nouveau gérant ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Puis, le gérant donne la parole aux Associés qui ont des observations à formuler ou des explications à demander.

Après échange de diverses explications et personne ne demandant plus la parole, le gérant met aux voix la résolution suivante présentée par la Gérance conformément à l'ordre du jour de l'assemblée :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission du gérant et nomme en remplacement :

-Monsieur Aytas BASOL
Né le 28 février 1985 à Saint-Quentin (Aisne)
Demeurant 34 rue Ramey – 75018 Paris
De nationalité française
Célibataire ;

pour une durée illimitée et ce à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal lequel, après lecture, a été signé par les associés et cogérants.

Pour AC BASOL
Ayhan BASOL

Ancien Gérant
Ayhan BASOL

Pour MANIVALI
Patrick LAUR

Nouveau Gérant
Aytas BASOL